

BULLETIN D'INSCRIPTION – FORMATION CERTIPHYTO – RENOUELEMENT

« Utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques »

A compléter et à renvoyer avec la copie de votre carte certiphyto par courriel à l'adresse suivante : cfppa.montbrison@educagri.fr

ou par courrier postal : CFPPA de PRECIEUX – Le Bourg- 42 600 PRECIEUX

Candidat : Nom Prénom Date et lieu de naissance.....
 Adresse :Code postal.....Commune.....
 Tel fixe Tel portable..... Adresse mail :
 Statut : agriculteur(*) salarié (*) autre (à préciser)
 (*) Nom, adresse de l'entreprise, numéro de SIRET à préciser :

➤ **S'inscrit à la formation « Certiphyto – Renouvellement – Utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques »**

Durée : 1 jour – Horaires : 9h- 12h30 et 13h30-17h - Lieu de réalisation : Lycée Agricole de PRECIEUX Le Bourg - 42600 PRECIEUX - tél 04 77 97 72 07

	Date de session choisie *	
Renouvellement Décideurs ou Opérateurs Collectivités territoriales / Jardins Espaces Verts	<input type="checkbox"/> 27 septembre 2024 à PRECIEUX <input type="checkbox"/> 06 décembre 2024 à PRECIEUX	Préciser le type de Certiphyto <input type="checkbox"/> Décideur (DENSE = Décideur en Entreprise Non soumise à Agrément) <input type="checkbox"/> Opérateur Date fin de validité du certiphyto..... <p style="color: blue; text-align: center;">Merci d'envoyer la copie de votre carte certiphyto avec ce bulletin</p>
Renouvellement Décideurs ou Opérateurs Exploitation Agricole	<input type="checkbox"/> 18 octobre 2024 à PRECIEUX <input type="checkbox"/> 21 novembre 2024 à PRECIEUX <input type="checkbox"/> 19 décembre 2024 à PRECIEUX <input type="checkbox"/> 23 janvier 2025 à PRECIEUX <input type="checkbox"/> 20 février 2025 à PRECIEUX <input type="checkbox"/> 27 mars 2025 à PRECIEUX <input type="checkbox"/> 24 avril 2025 à PRECIEUX	

NB - En cas d'un nombre d'inscrits inférieur à 8, le Centre de Formation se réserve la possibilité d'annuler la session et de reporter les candidats sur une autre session

✓ **Pour les agriculteurs**

- Formation éligible au financement par VIVEA (112€ par jour)
- **Autres cas - contributeurs VIVEA apparaissant non finançables** : demander une attestation professionnelle via votre espace MSA en ligne <http://www.msa.fr/lfr/services-en-ligne/exploitants>

✓ **Autres situations (salariés, demandeurs d'emploi...)** → contacter le CFPPA pour les modalités de financement (Compte Personnel de Formation, OPCO, Pole Emploi...)



CAMPUS AGRONOVA - EPLEFPA de Montbrison-Précieux / St Genest-Malifaux

